

PREA 2024-2028

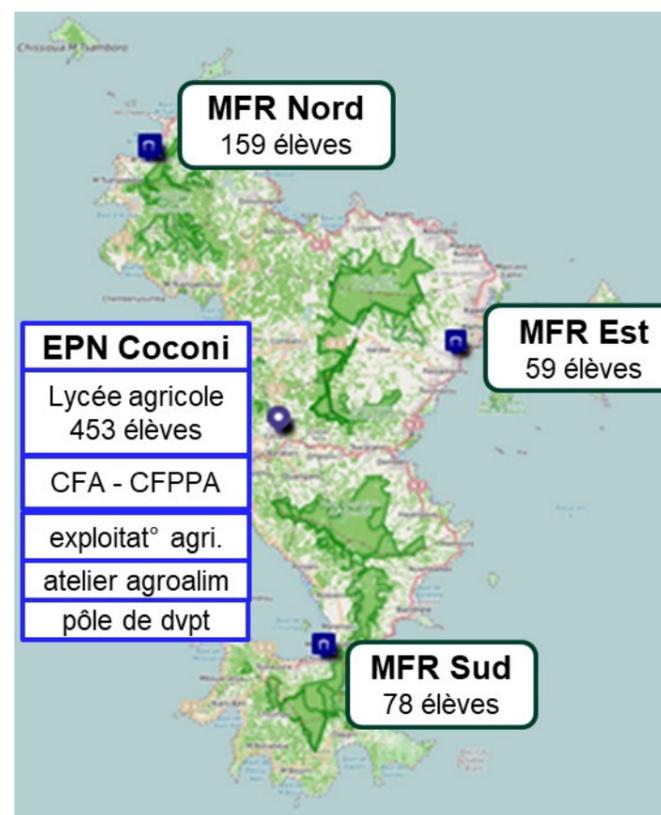
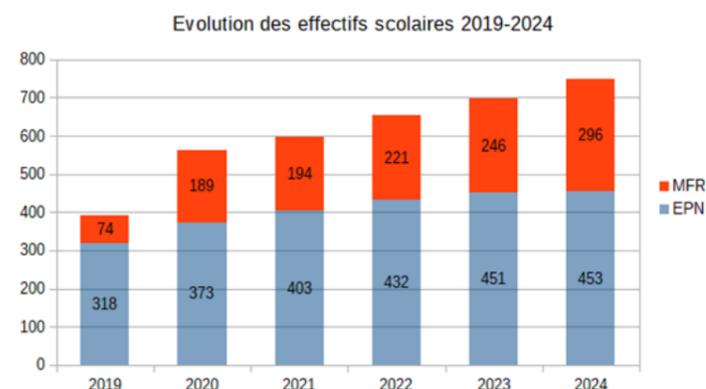
Synthèse des orientations stratégiques

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA) vise à définir la stratégie de l'enseignement agricole pour les 5 années en cours et à venir, poursuivre dans la continuité du PREA 2019-2023 et accentuer les actions de promotion de l'enseignement agricole et des métiers de l'agriculture.

Le PREA 2024-2028 a été élaboré à l'issue de plusieurs séances de travail avec les établissements d'enseignement agricole (avril à novembre 2024) et à une concertation menée au sein du comité d'orientation stratégique et de développement agricole (COSDA).

L'enseignement agricole à Mayotte

- 1 établissement public national (EPN de Coconi)
- 3 Maisons familiales et rurales (Nord, Est, Sud)
- 749 élèves et étudiants (octobre 24) de la 4^{ème} au BTSA
- des formations en apprentissage du CAPa au BTSA
- des formations adultes diplômantes et des formations courtes pour les chefs d'exploitations et les salariés



<https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/enseignement-technique-r16.html>

Projet Régional de l'Enseignement Agricole 2024-2028

SYNTHESE DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Version finale mars 2025



DAAF Mayotte

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Mayotte

| | | |
|---|--|---|
| Axe 1 : Renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole tout en répondant aux besoins en compétences du territoire | 1. Organiser le recueil des besoins en compétences des acteurs de l'enseignement agricole et des secteurs économiques du territoire et adapter l'offre de formation en conséquence | Identification des besoins en compétence des acteurs économiques |
| | 2. Développer l'offre de formation en alternance | Accompagnement des acteurs de l'EA dans le recueil des besoins |
| | 3-Augmenter le niveau de qualification : développement d'une offre de formation post-BTS sur le territoire et favoriser la poursuite d'études hors territoire | Organisation de la transmission d'informations |
| | 4- Renforcer la communication de l'enseignement agricole notamment sur l'attractivité des métiers offerts par l'enseignement agricole (diversité des débouchés et des parcours professionnels, promotion des métiers notamment d'agriculteurs) | Développement du nombre de formations et d'alternants formés |
| | | Création d'une offre de formation post-BTS |
| | | Information sur la poursuite d'étude hors 976 |
| | | Départ en mobilité des apprenants |
| | | Construction d'outils sur l'offre de formation |
| | | Rencontre des personnels de l'EN pour faire connaître les métiers et formations de l'EA |
| | | Rencontre des jeunes et leurs parents |

| | | |
|---|---|--|
| Axe 3 : Renforcer la mobilisation des acteurs de l'enseignement agricole pour accompagner et promouvoir la transition agro-écologique, l'agriculture biologique, le développement durable et la préservation des ressources, la convergence vers la souveraineté alimentaire du territoire | 1. Poursuivre la mobilisation des établissements dans le cadre de la transition agro-écologique et du développement de l'agriculture biologique : exemplarité des exploitations et ateliers, promotion des résultats obtenus auprès des professionnels | Développement des pratiques durables, des certifications AB et labels |
| | 2. Développer l'éducation au développement durable : déclinaison du plan national de l'alimentation, lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion durable des espaces verts, favoriser les économies d'énergie et la préservation des ressources, valorisation/promotion des variétés animales et végétales locales, adaptées au territoire mahorais | Ateliers thématiques pour échanger sur les pratiques innovantes |
| | 3. Développer la communication sur les initiatives de l'enseignement agricole en terme de développement durable et d'agroécologie | Sensibilisation à une alimentation saine et durable, à la réduction des déchets, aux énergies renouvelables, à la préservation de ressources hydriques/ promotion des bonnes pratiques |
| | 4. Intégrer davantage les connaissances issues des travaux du pôle développement dans les contenus pédagogiques | Conservation et promotion des produits locaux |
| | | Valorisation des initiatives |
| | | Vulgarisation de l'agroécologie (y compris dans les programmes) |
| | | Participation des chargés de mission du pôle de développement aux enseignements et à la conception de supports |

| | | |
|--|--|--|
| Axe 2 : Favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des apprenants | 1-Accompagner la montée en compétences des apprenants et des équipes éducatives | Mise en œuvre d'une pédagogie adaptée pour l'apprentissage des savoirs de base |
| | 2-Renforcer l'accompagnement social des apprenants afin de favoriser la réussite scolaire et l'insertion professionnelle | Développement des compétences numériques des apprenants |
| | 3-Lutter contre -les violences et les discriminations et œuvrer au bien vivre ensemble | Initiative pédagogique innovante et adaptée |
| | 4-Développer les interactions de l'enseignement agricole avec le monde professionnel | Partenariat avec l'EN pour une montée en compétence des équipes éducatives |
| | | Accès aux bourses et fonds social |
| | | Apprenants en situation de handicap, en précarité sociale et administrative |
| | | Lutte contre le harcèlement, les violences sexuelles et sexistes |
| | | Initiatives pour mieux vivre dans les établissements |
| | | Interventions et rencontres de professionnels |
| | | Développement des lieux de stage et des immersions professionnelles |
| | | Formation des maîtres de stage et d'apprentis- |

| | | |
|---|--|---|
| Axe 4 : Développer l'ouverture sur l'extérieur des acteurs de l'enseignement agricole et la coopération internationale | 1. Développer les actions favorisant l'ouverture sur l'extérieur et la mobilité des apprenants | Adhésion à des réseaux académiques et professionnels internationaux |
| | 2. Développer les synergies régionales pour favoriser les projets de coopération | Information sur les opportunités de la mobilité internationale |
| | 3. Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par des actions d'information, de sensibilisation, de conseil, de veille sanitaire, d'expertise et de formation dans les pays de la COI et ceux concernés par le programme INTERREG Canal du Mozambique | Intervention de professionnels internationaux |
| | | Analyse des ressources/compétences disponibles et des besoins de chaque acteur |
| | | Animation du réseau régional de la Coop Inter pour favoriser les projets partagés |
| | | Intégration des normes applicables à Mayotte dans les actions de formation à destination des partenaires de la Coop Inter |
| | | Accompagnement des partenaires de la Coop Inter dans l'intégration des normes applicables à Mayotte des projets économiques |